

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Synsion BidCo personne morale liée à Synsion BidCo, membre du Conseil d'Administration de SQLI

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : SQLI

LEI : 969500G42GDB5YEC2Q03

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 18 janvier 2023

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0011289040)

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 41.8800 Euro

VOLUME : 1 025.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 41.8800 Euro

VOLUME : 1 025.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 19 janvier 2023

COMMENTAIRES :

Exercice par Synsion BidCo d'une promesse de vente consentie par un salarié du groupe SQLI, conformément à un engagement de

liquidité conclu dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la société Synsion BidCo (décision AMF n°221C3554), et portant sur des actions SQLI attribuées au salarié concerné à raison de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Les principaux termes de cette promesse, notamment les modalités de détermination du prix d'achat, sont décrits dans la note d'information de Synsion BidCo (section 1.3.1) en date du 21 décembre 2021 (visa AMF n°21-533), complétée de la déclaration de dirigeants n°2022DD821965 publiée le 18 février 2022.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."